

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 27 JUIN 2019

RAPPORT DE LA COMMISSION

Préavis municipal N° 3/2019 Relatif à la demande d'un crédit de construction de CHF 128'462.00 Pour la rénovation de l'Eglise catholique Saint-Pierre de Bussigny

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 14 mai 2019 à 19h00, afin de procéder à l'examen du préavis cité en marge.

Etaient présents :

Pour la Municipalité : M. Christian Baur

Pour la Commission : M. Jean-Marc Pezzani, Président
Mme Nathalie Ferri, Rapporteur

La Municipalité de Bussigny a répondu à toutes nos questions à notre entière satisfaction. Elle nous a présenté, via leur bureau d'architecture, des plans explicatifs concernant la rénovation de l'Eglise catholique Saint-Pierre de Bussigny.

Le tableau de répartition des coûts, suite aux soumissions rentrées, est très explicatif et ne demande aucune remarque supplémentaire.

Tous les frais d'entretien courant annuels sont bel et bien répartis entre les quatre communes, soit :

a) Bussigny	78,88%
b) Mex	4,28%
c) Villars-Ste-Croix	6,76%
d) Vufflens-La-Ville	10,08%

Il s'agit donc d'effectuer l'isolation de l'enveloppe extérieure du bâtiment ce qui devrait en effet permettre d'économiser sur les coûts du chauffage.

De plus, un contrat annuel d'entretien, pour l'aménagement d'un ascenseur va devoir être établi pour un montant d'environ CHF 2'000.00.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- Vu le préavis municipal N° 3/2019, relatif à la demande d'un crédit de construction de CHF 128'462.00 pour la rénovation de l'Eglise catholique Saint-Pierre de Bussigny ;
- Oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet ;
- Considérant que cet objet à été porté à l'ordre du jour ;

D'accepter le préavis tel que présenté au cours de cette séance du Conseil général.

Villars-Ste-Croix, le 21 mai 2019

Au nom de la Commission

Le Président :

Jean-Marc Pezzani



Le rapporteur :

Nathalie Ferri

